



Chers usagers de la route, merci de prévoir exactement le montant équivalent à votre redevance afin de faciliter le passage au péage.

N° 947 du 31 décembre 2025 Prix 250 F cfa

LE MESSENGER

Bonne et heureuse Année 2026

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité

BANCORE FOOT
Quand le football devient un moteur de leadership et de performance au sein de BOA P.2

Un Togo qui protège et qui avance

La vision de Faure Gnassingbé pour 2026



Déficit hydrique à Kara
Des actions immédiates et des projets structurants en cours P.4



Transferts monétaires
Voici la réalité des chiffres P.3

BANCORE FOOT

QUAND LE FOOTBALL DEVIENT UN MOTEUR DE LEADERSHIP ET DE PERFORMANCE AU SEIN DE BOA

Le Groupe Bank of Africa (BOA) réaffirme son attachement profond au sport roi à travers le lancement de BANCORE FOOT, une nouvelle émission dédiée au football comme levier de cohésion, de leadership et de performance en entreprise. Pour ce premier épisode, BOA-Togo a réuni deux figures emblématiques du Groupe, dont les parcours illustrent parfaitement le lien historique et stratégique entre football et management. Invités de cet épisode inaugural, M. Abderrazak Zebdani, ex-Directeur général adjoint du Groupe BOA et initiateur de l'équipe de football BOA, et M. Sadio Cissé, Directeur général de BOA Sénégal, ancien international footballeur professionnel et coach de l'équipe BOA lors des compétitions Seven Cup, livrent un échange à la fois authentique et inspirant. L'interview est conduite par Junior Dogbé et Khalid Kezire, dans un format dynamique qui met en valeur l'expérience et la vision des intervenants.

Au fil des échanges, les deux dirigeants sont revenus sur la place centrale du football dans leur parcours personnel et professionnel, ainsi



que sur la genèse et l'évolution de l'équipe de football BOA. Ils mettent en lumière les nombreuses passerelles entre une équipe performante sur le terrain et une entreprise efficace/ il s'agit de l'esprit collectif, la discipline, le sens de l'effort, le leadership et la recherche permanente de la performance.

L'émission aborde également le rôle structurant du sport dans la formation des leaders, en soulignant comment les valeurs du football contribuent à forger des managers engagés, capables de fédérer et de conduire des équipes vers l'excellence. Les invités partagent enfin leur regard sur le football africain et sur l'engagement du Groupe BOA en faveur du sport, perçu comme un puissant vecteur d'inspiration et de cohésion sociale.

Avec BANCORE FOOT, le Groupe BOA ne se contente pas de parler de football, mais il en fait un véritable outil de culture d'entreprise, affirmant que le sport, au-delà de la passion qu'il suscite, constitue un pilier stratégique pour renforcer l'unité, la performance et le leadership au sein du Groupe et bien au-delà.

Budget 2026 et PLFR 2025

LE PARLEMENT DONNE SON FEU VERT DÉFINITIF ET TRACE LA TRAJECTOIRE DE L'AVENIR

L'Assemblée nationale a adopté définitivement, le lundi 29 décembre 2025, la loi de finances rectificative, exercice 2025, ainsi que la loi de finances, exercice 2026, à l'issue de la 6^e séance plénière de la 2^e session ordinaire de l'année. Le vote, acquis à la majorité absolue, s'est déroulé en présence du ministre chargé des Relations

qualité des travaux parlementaires et l'esprit de responsabilité ayant animé les débats. Il a rappelé que le vote d'une loi de finances constitue toujours un moment majeur dans la vie d'une nation, soulignant qu'au-delà des chiffres, il s'agit d'un acte de confiance collective en l'avenir du pays. Selon lui, ce double vote traduit un engage-

citoyens, qu'il s'agisse d'écoles, d'hôpitaux, de routes, de pistes rurales ou d'infrastructures sociales.

De son côté, le Président de l'Assemblée nationale, S.E. Professeur Komi Selom Klassou, a rappelé que l'examen et l'adoption des lois de finances se sont déroulés conformément aux textes fondamentaux qui encadrent la procédure budgétaire, notamment la Constitution du 6 mai 2024, la loi organique relative aux lois de finances du 27 juin 2014 et le règlement intérieur de l'Assemblée nationale. Il a également évoqué les dispositions constitutionnelles régissant la navette parlementaire entre l'Assemblée nationale et le Sénat, précisant que l'adoption des textes dans les mêmes termes par les deux chambres a permis leur adoption définitive sans modification.

En clôturant les travaux, le Président de l'Assemblée nationale a appelé à la poursuite des efforts en faveur de la stabilité, de la transparence financière et du développement durable. Il a souligné que cette adoption définitive dote le gouvernement, sous la haute impulsion de Son Excellence Monsieur Faure Es-



avec le Parlement et les Institutions, Gilbert Bawara, et du ministre de l'Économie et des Finances, Essowè Georges Barcola.

Cette adoption marque l'aboutissement d'un processus budgétaire conduit dans le strict respect des dispositions constitutionnelles de la Ve République. Conformément à la procédure de la navette parlementaire, les deux projets de loi avaient été successivement examinés et adoptés par l'Assemblée nationale, puis ap-

ment commun à bâtir un Togo plus fort, uni et prospère. Revenant sur les 43 jours de travaux parlementaires, il a mis en avant l'intensité des échanges



prouvés par le Sénat dans les mêmes termes, ouvrant ainsi la voie à une adoption définitive conforme, sans amendement ni nouvelle discussion.

À l'issue du vote, le ministre Essowè Georges Barcola a salué la

et la pertinence des contributions des députés, qui ont permis de mieux prendre en compte les préoccupations des populations et les aspirations des territoires. Il a insisté sur le fait que chaque ligne budgétaire correspond à des réalisations concrètes au service des

sozimna Gnassingbé, président du Conseil, des instruments nécessaires pour poursuivre l'action publique et accélérer le développement partagé du Togo.

Avec ce double vote, le Parlement ouvre une nouvelle étape de la gouvernance économique et financière du pays, placée sous le signe de la rigueur, de la responsabilité et de l'efficacité. Pour rappel, la loi de finances, exercice 2026, est équilibrée en ressources et en charges à 2 751 542 015 000 francs CFA, enregistrant une progression de 14,8 % par rapport à 2025. La loi de finances rectificative, exercice 2025, est quant à elle arrêtée à 2 436 milliards de francs CFA, contre 2 396,6 milliards initialement, soit une augmentation de 39,4 milliards de francs CFA.

LM

Un Togo qui protège et qui avance

LA VISION DE FAURE GNASSINGBÉ POUR 2026

À la veille de la nouvelle année, le Président du Conseil de la République togolaise, Faure Essozimna Gnassingbé, s'est adressé solennellement à la Nation depuis Lomé, livrant un message à la fois rétrospectif et résolument tourné vers l'avenir. Dans un contexte marqué par des mutations institutionnelles majeures, le chef de l'Exécutif a appelé les Togolaises et les Togolais à l'unité, à la confiance et à l'espérance.

L'année 2025, a-t-il rappelé, restera comme une année charnière dans l'histoire du pays. Malgré les épreuves et les moments de doute, le Togo a franchi une étape décisive de sa vie démocratique avec l'adoption de la Ve République, consacrant l'instauration d'un régime parlementaire. Une réforme d'envergure, conduite dans la paix et le respect du cadre républicain, qui modifie en profondeur l'architecture institutionnelle sans rompre avec la continuité de l'État. Désormais, la politique de la Nation se décide prioritairement au

Parlement, le Gouvernement est responsable devant les élus du peuple, tandis que le Sénat porte la voix des territoires, renforçant ainsi le rôle des régions et des communes.

Conscient des interrogations suscitées par ce changement, le Président du Conseil a tenu à rassurer : cette nouvelle République n'est ni un simple exercice juridique ni une affaire réservée aux spécialistes, mais une réforme appelée à avoir un impact concret sur la vie quotidienne des citoyens. Elle ouvre, selon lui, une dynamique nouvelle, fondée sur une gouvernance plus inclusive, plus équilibrée et plus proche des réalités locales.

Pour l'année 2026, Faure Gnassingbé a fixé trois priorités claires à l'action gouvernementale : protéger, rassembler et transformer. Protéger d'abord, en garantissant la sécurité des populations et du territoire dans un environnement régional instable, tout en rappelant que la véritable sécurité passe aussi



par le développement, l'emploi, l'accès à l'éducation, à la santé et aux services essentiels. Rassembler ensuite, en renforçant l'unité nationale, l'équité territoriale et le dialogue politique apaisé, où majorité et opposition jouent pleinement leur rôle dans

le respect mutuel. Dans cet esprit, il a évoqué les mesures de grâce et de clémence récemment décidées, visant à favoriser l'apaisement et à permettre au pays de regarder vers l'avenir. Transformer enfin, en investissant prioritairement dans le ca-

pital humain, en rendant la croissance plus visible et plus juste sur l'ensemble du territoire, et en ouvrant davantage le Togo aux partenariats régionaux et internationaux pour créer de l'emploi et améliorer les conditions de vie.

Au terme de son allocution, le Président du Conseil a formulé le vœu que 2026 soit une année de paix, de progrès, de solidarité et de confiance. S'adressant tour à tour aux familles, aux jeunes, aux aînés et aux personnes éprouvées, il a appelé chaque citoyen à garder foi en l'avenir et à être fier de son identité nationale. Un message d'espoir et de responsabilité, inscrit dans la volonté de bâtir une République qui protège mieux, rassemble davantage et transforme plus vite le Togo.

Rappelons que le discours a été prononcé hier 30 décembre 2025, après que le président du Conseil ait reçu les vœux de nouvel an des forces vives de la nation dans la journée.

La rédaction

VOEUX DE SON EXCELLENCE MONSIEUR FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBE, PRESIDENT DU CONSEIL DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE A LA NATION

Lomé, le 30 décembre 2025
Togolaises, Togolais.
Chers Compatriotes.

En ce moment où une année s'achève et une autre s'ouvre devant nous, je veux d'abord souhaiter à chacune et chacun d'entre vous, à vos familles, à vos proches, mes vœux les plus sincères de santé, de sérénité et d'espérance.

2025 a été une année charnière pour notre pays. Nous avons connu des épreuves, des moments de doute. Mais nous avons aussi franchi une étape importante de notre vie démocratique.

Avec l'adoption de la Ve République, notre pays est devenu une démocratie parlementaire. Cette réforme marque l'évolution la plus profonde de notre Constitution depuis plus de trente ans.

Il y a quelques semaines, je me suis adressé à vos élus. Ce soir, en cette fin d'année, c'est à vous que je m'adresse, pour parler de notre chemin commun et de la direction que nous allons prendre ensemble.

Mes chers compatriotes.

Je veux vous parler de cette nouvelle République, et de ce qu'elle change concrètement dans votre vie. Ce changement n'est pas un jeu d'écriture. Ce n'est pas une affaire réservée aux juristes ou aux responsables politiques. Il concerne directement votre vie de tous les jours et la manière dont les décisions sont prises en votre nom.

Je veux saluer le travail de vos élus, les élus du peuple. Le Parlement et le Sénat ont conduit cette réforme dans la paix, la dignité, et le respect du cadre républicain. Ce choix n'a pas été imposé. Il a été voté, assumé, porté par vos représentants.

Je suis conscient que certains auraient souhaité un débat public plus large. Je comprends ces attentes. Mais ce que je retiens, c'est que cette réforme a été menée dans un climat institutionnel apaisé, avec pour seule boussole l'intérêt national.

C'est une réussite en soi d'avoir conduit ce changement sans rupture. Dans une République, il y a des choses qui doivent rester stables. La continuité de l'État et des institutions est essentielle pour la paix, pour la confiance. C'est pour cela que je suis resté à la tête de l'exécutif, mais ma fonction a changé.

Le centre de gravité de notre vie politique a changé. Désormais, la politique de la Nation se décide d'abord au Parlement. Le Gouvernement est responsable devant vos élus. Quant au Sénat, il porte la voix des territoires. Les régions et les communes jouent ainsi un rôle plus

important.

Certains d'entre vous se demandent si cette réforme changera vraiment quelque chose dans leur vie, si elle peut ouvrir une dynamique nouvelle pour notre pays. Je veux vous répondre clairement : la réponse est oui.

Nous allons changer de méthode, faire vivre autrement notre démocratie, ouvrir un nouveau chapitre, sans casser ce que nous avons construit. Pour cela, j'ai fixé au Gouvernement trois priorités simples : Protéger, Rassembler, Transformer.

Elles donnent un sens concret à ce changement de régime. Et elles résument, au fond, ce que je vous dois comme Président du Conseil : la sécurité, l'unité, et l'avenir.

Mes chers compatriotes.

Protéger, c'est la première responsabilité d'un État. Et c'est la première mission que je me donne, et que je donne à mon Gouvernement pour 2026.

Protéger, c'est bien sûr d'abord garantir la sécurité, celle de nos familles, de nos villages et de notre territoire. Dans une région instable, nos forces de défense et de sécurité agissent avec courage et bravoure : elles protègent nos populations et tiennent nos frontières.

Je veux ce soir leur rendre hommage, ainsi qu'à tous ceux qui, chaque jour, veillent sur notre stabilité. Mais je veux aussi vous dire ceci :

On ne protège pas un pays seulement avec des armes. On le protège en donnant à chacun une vie digne, en donnant une place à sa jeunesse, en évitant que la pauvreté, l'exclusion ou la colère ne deviennent des terreaux de la violence.

La sécurité vient aussi du développement. Elle vient de l'emploi. Elle vient de l'accès aux services essentiels. Elle vient d'un pays où personne ne se sent oublié.

Quand un enfant peut aller à l'école en paix, nous renforçons la sécurité. Quand une famille a accès aux soins, nous renforçons la sécurité. Quand un agriculteur peut vivre de son travail, nous renforçons la sécurité. Et quand un village a accès à l'eau, à la route, à l'électricité, nous renforçons également la sécurité.

C'est pourquoi nous poursuivons notre stratégie globale qui associe sécurité, développement local et cohésion sociale.

Mes chers compatriotes.

Togolaises, Togolais.

Rassembler, c'est la deuxième grande priorité que j'ai fixée à notre action en 2026.

Rassembler, c'est renforcer notre unité nationale. Et elle ne peut s'épanouir que dans l'équité territoriale.

La décentralisation n'est pas un slogan. C'est une ma-

nière de gouverner autrement, de reconnaître la diversité de nos territoires, d'aller vers ceux qui sont loin du centre ou de la capitale.

Vos élus locaux seront désormais davantage associés à l'action publique, parce qu'en 2025 nous avons renforcé les moyens d'action des collectivités et amélioré la coordination entre l'Exécutif, l'Assemblée, le Sénat et les territoires.

Rassembler c'est aussi reconnaître la place de chacun et créer les conditions d'un dialogue durable entre majorité et opposition. La critique constructive et apaisée fait partie du fonctionnement normal de la démocratie. Je veux le dire clairement ce soir : l'opposition est une composante essentielle de la République. Elle a la responsabilité de questionner, d'alerter, et de proposer.

En 2026, je souhaite qu'une culture politique nouvelle s'impose : une culture politique de respect, où l'on critique les idées, mais jamais les personnes, où l'on s'oppose sans se déchirer, où l'on débat sans se détruire.

Franchissons ensemble cette étape supplémentaire vers un climat politique plus apaisé, où les désaccords s'expriment de manière constructive, sans violence ni dégradations.

Pour rassembler ainsi la Nation, il faut commencer par tendre la main, reconnaître que la paix civile ne se maintient pas seulement par la loi, mais aussi par le geste juste et par la compréhension.

C'est dans cet esprit d'apaisement que j'ai demandé au Ministre de la Justice d'exécuter les décisions de grâce et de clémence que nous avons prises lors du dernier conseil des ministres.

Il ne s'agit ni d'impunité, ni de faiblesse sur des crimes graves. Il s'agit plutôt d'éviter que des erreurs ou des moments d'égarement deviennent des destins brisés. Il s'agit, surtout, de permettre à notre pays de regarder de l'avant.

Notre avenir, c'est de cela que je souhaite maintenant vous parler.

Mes chers compatriotes.

Transformer, c'est notre troisième grande priorité. Et c'est sans doute la plus exigeante. Depuis plusieurs années, notre pays progresse. Il progresse en matière d'infrastructures, de stabilité économique, d'intégration régionale, de digitalisation.

Ces efforts sont réels, et ils doivent être reconnus. Nous devons maintenant franchir un cap supplémentaire.

Transformer le Togo, aujourd'hui, c'est d'abord investir

Suite à la page 6

Déficit hydrique à Kara

DES ACTIONS IMMÉDIATES ET DES PROJETS STRUCTURANTS EN COURS

La région de la Kara fait face, depuis le début de l'année, à une situation hydrique préoccupante, conséquence directe d'une pluviométrie exceptionnellement faible liée aux effets du changement climatique. Le déficit de pluies, particulièrement mar-

service en 1979, subit de plein fouet les effets de cette sécheresse précoce. À la sortie de la dernière saison pluvieuse, son niveau d'eau s'est établi à un peu moins de 8 mètres, contre 16 mètres à la même période en 2024, un seuil historiquement bas ja-

en état des ouvrages, les essais de pompage et leur raccordement progressif au réseau de la Société Togolaise des Eaux. À ce jour, près de la moitié des forages ciblés ont déjà été récupérés, dont une douzaine intégrés au réseau ou aménagés en points d'eau autonomes pour desservir les quartiers périphériques et les zones en altitude.

Parallèlement, un programme de réalisation de 150 nouveaux forages d'adduction



traitement compacte sur la rivière Kara, ainsi que la modélisation et la sectorisation du réseau de distribution pour améliorer la desserte dans tous les quartiers. L'au-

sage des espaces verts, le lavage des véhicules ou le remplissage des piscines, et à signaler toute fuite ou anomalie sur le réseau en contactant la TdE via le numéro



qué au mois de septembre, a entraîné un rechargement insuffisant des nappes phréatiques et des réservoirs naturels, provoquant une installation précoce de la saison sèche et l'assèchement progressif de plusieurs sources alternatives d'eau. Cette conjoncture inhabituelle accentue les tensions sur l'approvisionnement en eau potable dans certains quartiers de la ville de Kara et de ses environs. Face à la situation, le gouvernement en première le président du conseil Faure Gnassingbé, a engagé les solutions d'urgence, mais aussi durables, afin de soulager les popula-

mais enregistré depuis la construction de l'ouvrage. Cette chute spectaculaire a entraîné une réduction d'environ 40 % de la capacité de production, avec une fourniture journalière ramenée à 4 500 m³, loin des 11 000 m³ habituels. À cette contrainte majeure s'ajoutent l'évaporation accrue due aux fortes températures, la croissance démographique rapide de la région et l'assèchement des sources alternatives, qui exercent une pression supplémentaire sur le barrage.

Face à cette situation, le Gouvernement togolais, en synergie avec les acteurs du



d'eau potable a été lancé afin de renforcer durablement l'offre dans les centres urbains et semi-urbains de la région. Les études et prospections géophysiques ont permis d'identifier des sites favorables, et les travaux ont effectivement démarré, avec une quinzaine de forages déjà achevés après une semaine seulement.

Au-delà de l'urgence, les autorités sous l'impulsion du président du Conseil, Faure Gnassingbé, poursuivent la mise en œuvre de solutions structurantes à moyen et long

termes pour sécuriser l'accès à l'eau potable dans la région de la Kara. Plusieurs projets d'envergure sont à l'étude ou en cours, dont la construction d'un barrage polyvalent sur le fleuve Kara à Sarakawa, la mobilisation des ressources de la cascade de Sara à Bafilo, la réalisation d'un barrage avec une unité de

tonomisation des grandes structures consommatrices, telles que les hôpitaux, les casernes et l'université, à travers des forages industriels,

vert gratuit 8994. Une mobilisation citoyenne indispensable pour traverser cette période difficile et préserver durablement la ressource en



tions des zones touchées. Le samedi dernier les professionnels de médias se sont rendus sur les différents sites en chantier afin de constater l'évolution des travaux en cours.

Principal pilier de l'alimentation en eau potable des préfectures de la Kozah, de la Doufelgou et de la Binah, le barrage de la Kozah, mis en

secteur de l'eau, a engagé une réponse anticipative et structurée afin de limiter les impacts sur les populations. Des mesures urgentes ont été déployées, notamment la récupération et la valorisation de 50 forages équipés de pompes à motricité humaine dans les zones semi-urbaines de Kara, Niamtougou et Pagouda. Les travaux portent sur la remise



s'inscrit également dans cette vision intégrée et résiliente. Dans ce contexte marqué par la raréfaction de la ressource, un appel est lancé au civisme et à la responsabilité collective. L'eau potable, bien vital et limité, doit être utilisée avec parcimonie, surtout en période de saison sèche. Les populations sont invitées à éviter tout gaspillage, l'arro-

eau. Pour rappel, il y a quelques jours seulement, le président du conseil s'est personnellement rendu sur les sites où se déroulent les travaux, où il a eu à rassurer les techniciens et les populations de sa détermination à trouver des solutions pérennes à ce phénomène.

25 000 F CFA pour redonner espoir

LES TRANSFERTS MONÉTAIRES DU PNPS PRENNENT CORPS DANS LES SAVANES

La région des Savanes a officiellement donné, le lundi 29 décembre 2025, le coup d'envoi régional du Programme national de protection sociale (PNPS), en présence des autorités déconcentrées, militaires, locales, traditionnelles et religieuses. Cette cérémonie consacre le démarrage effectif de la composante « transferts monétaires » du programme dans cette partie du pays.

Au total, près de 150 000 personnes bénéficieront de transferts monétaires directs, représentant 30 048 ménages répartis sur l'ensemble du territoire régional. Chaque ménage recevra un appui financier de 25 000 francs CFA, versé à travers des canaux numériques sécurisés, garantissant transparence et fiabilité dans la mise en œuvre de l'opération.

Le PNPS se veut une réponse structurante aux défis sociaux, avec pour ambition de renforcer l'inclusion sociale, la cohésion nationale et la paix. Il repose sur trois piliers complémentaires : l'octroi de transferts monétaires aux ménages vulnérables, la promotion de



l'emploi des jeunes, notamment ceux en situation de précarité, et l'autonomisation économique des ménages vulnérables, en particulier des femmes.

Prenant la parole à cette occasion, le gouverneur de la région des Savanes, Affoh Atcha-Dédji, a souligné que le PNPS s'inscrit pleinement dans la vision portée par le Président du Conseil, fondée sur le principe de « ne laisser aucun Togolais de côté ». Il a également salué l'accompagnement déterminant des partenaires techniques et financiers, parmi lesquels la Banque mondiale, le Système des Nations Unies, l'Agence française de développement (AFD) et la Banque africaine de développement (BAD).

Au nom des bénéficiaires, Madame Souguiti a exprimé sa profonde gratitude au Gouvernement pour cette initiative qu'elle a qualifiée de sociale et salubre. Elle a assuré que les fonds reçus seront utilisés de manière responsable et judicieuse, afin de contribuer durablement à l'amélioration des conditions de vie des ménages concernés

LM

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 29 DEC. 2025 AU 4 JANV. 2026

- *Pharmacie BON PASTEUR*
44 Av de la libération, en face de Brother Home
☎+22891434484
- *Pharmacie 3E ARRONDISSEMENT*
Bd du 13 janvier, près de l'Immeuble FIATA
☎+22822215227
- *Pharmacie HANOUKOPE*
Avenue de la Nouvelle Marche Immeuble Radio Kanal FM
☎+22870499663
- *Pharmacie DES APOTRES*
49, Bd Moboutou Sese Seko, Akodesewa non loin du Centre de Formation CAMA
☎+22870453805
- *Pharmacie OCEANE*
Rue HOULATA, perpendiculaire rue de l'Ocam, face Hotel de la PAIX
☎+22822226277
- *Pharmacie HORIZON*
165 Bd du 13janvier Nyékonakpoe. Face Sa-peurs Pompiers a coté de l'Immeuble AAC
☎+22890565256
- *Pharmacie JUSTINE*
291 Bd des Armées - Tokoin Habitat
☎+22896800931
- *Pharmacie AGBEIGNAN*
Tokoin Ramco- Gbadago Av de la Libération près du PRET A MANGER
☎+22870200000
- *Pharmacie CAMPUS*
ADEWI - Boulevard de la Kara a coté de l'UTB
☎+22896800885
- *Pharmacie NOTRE DAME*
Route de l' Aéroport entre la Foire Togo 2000 et l'Aéroport
☎+22896801012
- *Pharmacie LA PROSPERITE*
Bd Eyadéma entre l'Immeuble EDA OBA et la Direction de la Police Judiciaire
☎+22870448696
- *Pharmacie DU PEUPLE*
Rue Santiagou pres du Marché de NUKAFU
☎+22898250486
- *Pharmacie MADINA*
Wuiti en face de la cité CNSS a coté de l'UTB Novissii
☎+22891183333
- *Pharmacie SAINT PIERRE*
Sagboville Hédzranawé Boulevard du Haho
☎+22870432667
- *Pharmacie DEO GRATIAS*
Rue Notre Dame de la Miséricorde KEGUE DINGBLE
☎+22896285713
- *Pharmacie BA-AYETA*
KEGUE Zogbédi non loin de la station Ouando apres le pont de Kégué
☎+22897726969
- *Pharmacie DE L'UNION*
Bd Malfakassa face a la crèmerie BAMUDAS-BE KPOTA
☎+22822277174
- *Pharmacie LE PROGRES*
Adakpame Grd contournement, en face l'Ecole Privée Universelle
☎+22870458655
Assurances:
AMU
INAM
ASCOMA
SANLAM
SUNU
TRANSVIE
DOUMEVI
- *Pharmacie LA RUCHE*
Attiégou derrière la clôture de l'aéroport voie menant au Grand Contournement
☎+22891541616
- *Pharmacie ADIDOGOME*
Face au Camp du 2eme RI d'Adidogomé
☎+22891057821
- *Pharmacie SILOE*
Carrefour Aflao Apédokoe Atigangome
☎+2289082639
- *Pharmacie ACTUELLE*
Route de Ségbé , Quartier Sagbado - Adidogome
☎+22890614644
- *Pharmacie SEGBE*
Ségbé qt Zanvi près del'EPP et du CEG Ségbé
☎+22892594935
- *Pharmacie WASTINE*
Adidogome Logoté a 400m du carrefour logoté sur la route menant au quartier Lankouvi
☎+22892611700
Assurances:
AMU
INAM
- *Pharmacie DJIDJOLE*
DJIDJOLE
☎+22893939927
- *Pharmacie SAINT JOSEPH*
Bretelle de BE KLIKAME
☎+22896800965
- *Pharmacie VIGUEUR*
Rue 267 AGBALEPEDOGAN Kilimandjaro
☎+22870448196
- *Pharmacie DU MILLENAIRE*
Face réserve de la gendarmerie d'Agoe -Nyivé sur la route de 50m à 300m du cote Nord
☎+22870213197
- *Pharmacie DIEUDONNE*
AGOE- TELESSOU NON LOIN DE LA STATION CAP
☎+22870448459
- *Pharmacie OSSAN*
Carrefour AVEDZI, face Ets LA LIMOUSINE
☎+22870404425
- *Pharmacie APOLLON*
Avédji Face complexe scolaire Makafui-non loin du carrefour des Hirondelles
☎+22893504255
- *Pharmacie YESHUA*
AGOE Vakpossito vers l'Ecole NDE, entre le CMS MUR et le CMS Maranatha
☎+22898772153
- *Pharmacie CLEMENCE*
Rte de la Cour d'Appel entre l'Agence CEET Agoe et l'Ecole privée La Source
☎+22870193535
- *Pharmacie SAINT MICHEL*
Située a Agoe Nyivé entre la Brasserie BB et l'espace Télécom
☎+22822217022
- *Pharmacie LE ROCHER*
Agoe Zongo sur la route national N1 près du terrain de Golfe
☎+22892300656
Assurances:
AMU
- *Pharmacie TCHEPSON*
Face Terminal du Sahel TOGBLEKOPE
☎+22870429441
- *Pharmacie ASSURANCE*
Adétikopé, National N1 non loin du marché
☎+22893087676
- *Pharmacie LA MAIN DE DIEU*
AGOE ASSIYEYE non loin du Temple des Assemblées de Dieu Temple Galilée
☎+22893402121
- *Pharmacie ALTA*
AGOE Anonkui Route Mission Tové en face du Centre Culturel Loyola
☎+22870084646
Assurances:
AMU
ASCOMA
INAM
NSIA
SANLAM
SUNU
TRANSVIE
- *Pharmacie DIVINA GRACIA*
Quartier Agoe Fiovi Carrefour Bafana Bafana
☎+22893839100
- *Pharmacie ABRAHAM*
AGOE Logopé Kossigan
☎+22892259983
- *Pharmacie DAFEANNE*
Agé sogbossito sur la route allant du contournement au camp GP
☎+22892624444
- *Pharmacie NOUVELLE TULIPE*
Route de Mission Tové près de la station CAP Agoe Légbassito
☎+22899470070
- *Pharmacie GRATITUDE*
Agoe Légbassito Zovadjin non loin du carrefour Avinato
☎+22892189485
- *Pharmacie ZOSSIME*
AGOE-Zossime pres du marché
☎+22822554352
- *Pharmacie SAINT PHILIPPE*
SANGUERA Rte Lomé- Kpalimé pres de la station OANDO
☎+22890673324
- *Pharmacie EVA*
SANGUERA Klikame non loin du T-OIL
☎+22892163232
- *Pharmacie HYGEA*
Face Lycée Publique de Baguida route d'Afanoukopé
☎+22899273636
- *Pharmacie VERSEAU*
Pres de la maison Bateau de Baguida
☎+22890019029
- *Pharmacie LUMEN*
DJAGBLE en face de l'EPP - Plakome
☎+22870416836
- *Pharmacie HELENE*
Aveta face au marché d' Aveta
☎+22896981515
Assurances:
AMU
CNSS
- *DAPAONG*
- *Pharmacie SAVANA*
Dans le Marché
☎+22893727777
- *Pharmacie SAUVEUR*
non loin ECOBANK DAPAONG
- *Pharmacie SAMBONE*
A WORGOU
Assurances:
CNSS
AMU
INAM
KARA
- *Pharmacie KARA-CENTRE*
A 200m du carrefour TOMDE
☎+22890203230
- *Pharmacie SANTE PLUS*
Route de Kétau apres la clinique TOUT EST GRACE
☎+22893384505
- *Pharmacie DONGOYO*
☎+22890206221
- *KPALIME*
- *Pharmacie LA COLOMBE*
Kpégolonou, en face du collège Protestant
☎+22871888484
- *Pharmacie LA PERSEVERANCE*
Atakpamékondji à côté de la Fucec Kklotosiège
☎+22890378280
- *Pharmacie AGOU*
AGOU GADZEPE YOVO KOME Immeuble CIB INTA
☎+22899716060
Assurances:
INAM
CNSS
AMU
- *SOKODE*
- *Pharmacie DIFEZI*
Quartier KOULOUDE A 300m du stade municipal de la ville de Sokodé
☎+22890705566
Assurances:
AMU
CNSS
- *Pharmacie NOUVELLE SOKODE*
QUARTIER TCHAWANDA EN FACE DE L'ENTREE DU CHR SUR LA ROUTE DE BASSAR
☎+22890638828
- *Pharmacie IDEALE*
Quartier Kpangalam
☎+22870459038

Pour vos annonces et publicités, contactez-nous au 90 26 15 54

**Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61**

**Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr**

Sénat du Togo

UNE SESSION DÉCISIVE S'ACHÈVE, L'INSTITUTION AFFIRME SON RÔLE DANS LA 5^E RÉPUBLIQUE

Le Sénat togolais a clôturé, hier mardi 30 décembre 2025, sa deuxième session ordinaire de l'année, conformément aux dispositions de l'article 12 de la Constitution. La cérémonie solennelle s'est tenue sous la présidence de Son Excellence Monsieur Barry Moussa Barqué, Président du Sénat, en présence du ministre chargé des relations avec le Parlement

Sur le plan institutionnel, les sénateurs ont procédé à la ratification de sept commissions permanentes, un jalon essentiel pour le fonctionnement effectif de l'institution. Au volet législatif et financier, le Sénat a examiné et adopté le projet de loi de finances rectificative, exercice 2025, ainsi que le projet de loi de finances, exercice 2026, traduisant les grandes orientations stratégiques de

parlementaire, insistant sur la responsabilité des élus dans la construction de la République et l'impact direct de leurs décisions sur la vie des citoyens. Il a rappelé que le Sénat se veut un pilier de représentation, d'écoute et de traduction des aspirations profondes du peuple togolais.

Revenant sur le bilan de l'année écoulée, Barry Moussa



et les institutions, Gilbert Barwara. Ouverte le 2 octobre 2025, cette session, dite budgétaire, a constitué une étape majeure dans le processus de consolidation du Sénat, récemment installé dans l'architecture institutionnelle de la 5^e République. Durant trois mois de travaux, la seconde chambre du Parlement s'est pleinement acquittée de ses missions constitutionnelles, contribuant à l'opérationnalisation et à l'affirmation de son rôle dans la vie démocratique nationale.

l'État et les priorités nationales en matière de développement économique et social. La session a également été marquée par l'organisation de plusieurs séminaires parlementaires, visant à renforcer les capacités des sénateurs et à approfondir leur compréhension des enjeux liés à la gouvernance législative et budgétaire.

Dans son discours de clôture, le Président du Sénat a souligné la portée collective et exigeante du travail

Barqué a qualifié 2025 d'année charnière pour l'institution, marquée par la consolidation de ses bases et la démonstration de sa capacité à jouer pleinement son rôle dans l'architecture démocratique nationale. Il a également annoncé la poursuite, durant l'intersession, des travaux de structuration, notamment la mise en place des différentes instances et de l'administration du Sénat, afin d'assurer un fonctionnement efficace, rigoureux et durable. Le Président du Sénat a par



ailleurs invité les sénateurs à maintenir un lien étroit avec leurs circonscriptions, rappelant que la légitimité et la crédibilité de l'institution reposent sur la proximité avec les citoyens et l'écoute perma-

adressés aux sénateurs, aux membres du Gouvernement et à l'ensemble du peuple togolais, avec l'espoir que l'année 2026 soit placée sous le signe de la stabilité, de l'unité nationale et du progrès.



nente de leurs préoccupations. Il les a exhortés à demeurer disponibles et engagés au service de la Nation, dans un esprit de paix, d'unité et de prospérité partagée. En clôture, des vœux de santé, de paix et de succès ont été

Les sénateurs entrent ainsi en période d'intersession pour une durée de trois mois. La première session ordinaire de l'année 2026 s'ouvrira le jeudi 2 avril 2026, conformément aux dispositions constitutionnelles en vigueur.

VOEUX DE SON EXCELLENCE MONSIEUR FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBE, PRESIDENT DU CONSEIL DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE A LA NATION

Suite de la page 3

dans notre première richesse. Cette richesse c'est vous, les Togolaises et les Togolais : votre éducation, votre formation professionnelle, votre santé, votre jeunesse. Un pays ne se développe pas uniquement avec des routes, des ports et des usines, on nous le dit souvent. Il se développe avec des femmes et des hommes capables de créer, d'innover, de construire, de rêver grand. Transformer le Togo, c'est aussi transformer nos territoires, faire en sorte que l'avenir du pays ne se joue pas seulement à Lomé, mais dans chaque préfecture, dans chaque commune, dans chaque village.

Je veux que cette transformation en cours devienne visible partout. Et je veux qu'elle soit juste. Je veux qu'elle bénéficie à toutes les catégories sociales : aux femmes, qui portent l'économie informelle ; aux jeunes, qui portent l'innovation ; aux agriculteurs, qui nourrissent la Nation ; aux entrepreneurs, qui créent de l'emploi ; aux travailleurs, qui bâtissent le pays ; aux personnes vulnérables, qui ne doivent jamais être oubliées. Pour réussir tout cela, nous avons besoin de regarder au-delà de nos frontières.

Transformer notre pays demande d'ouvrir des portes, de nouer des partenariats, de défendre nos intérêts dans les enceintes africaines et internationales. Pour un pays comme le nôtre, la diplomatie est une force. Car l'avenir du Togo dépend de notre capacité : à nous insérer dans les chaînes de valeur africaines, à attirer des investisseurs, à participer aux marchés régionaux de notre continent. Ce travail extérieur n'est jamais détaché de vos réalités. Il sert un seul objectif : améliorer votre quotidien ici.

Quand je cherche des financements plus justes, c'est pour construire des routes, des écoles, des centres de santé, des hôpitaux. Quand je mobilise des investisseurs, c'est pour créer de l'emploi ici, dans notre pays. Quand je fais entendre la voix du Togo, c'est pour obtenir des règles plus équitables, alléger le poids de la dette, et renforcer notre sécurité. Je vous sers ici, à travers mon gouvernement et les priorités que nous nous sommes fixées. Je vous sers aussi à l'extérieur, avec la même énergie, pour répondre à vos besoins quotidiens : la sécurité, l'emploi, le coût de la vie, les services essentiels. Togolaises, Togolais.

Mes chers compatriotes. Protéger, rassembler, transformer : voilà notre chemin pour l'année qui vient. C'est le socle de notre action. Il guidera chaque décision, chaque programme, chaque effort de votre Gouvernement. Je veux une République qui vous protège mieux, qui nous rassemble davantage, qui transforme plus vite notre pays. Je forme donc le vœu que 2026 soit une année de paix et d'équilibre, une année de progrès et d'espérance, une année de solidarité et de confiance. Je vais donc dire à nouveau : à chaque famille togolaise mes vœux de santé, de sérénité et de réussite ; à nos jeunes, je leur dis d'avoir confiance en leur avenir ; à nos aînés, je souhaite la reconnaissance et le respect auxquels ils ont droit ; à tous ceux qui traversent une épreuve de trouver soutien et réconfort. Je souhaite enfin que chacun soit fier de dire : je suis Togolais, je suis Togolaise.

Que Dieu bénisse donc chacune et chacun d'entre vous. Que Dieu bénisse notre cher Togo. Bonne et heureuse année à chacune et à chacun d'entre vous.

Emploi des jeunes et éducation de qualité

LE PARI STRATÉGIQUE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Dans son message de vœux à la Nation prononcé le 30 décembre 2025 à Lomé, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a clairement inscrit l'emploi des jeunes et l'éducation de qualité au centre de la transformation du pays. À l'heure où le Togo entre pleinement dans la Ve République, le chef de l'Exécutif a souligné que l'avenir national se construira avant tout par l'investissement dans la jeunesse, la formation et le savoir.

Revenant sur une année 2025 qualifiée de charnière, marquée par l'adoption d'un nouveau régime parlementaire, Faure Gnassingbé a insisté sur la nécessité de donner un contenu concret à cette évolution institutionnelle. Pour le Président du Conseil, la réforme ne saurait rester théorique : elle doit se traduire par des opportunités réelles pour les jeunes, notamment en matière d'accès à une éducation de qualité et à un emploi décent.

Dans une région confrontée à de multiples défis sécuritaires et sociaux, le Président du Conseil a rappelé que la stabi-

lité durable passe aussi par le développement humain. « On ne protège pas un pays seulement avec des armes », a-t-il affirmé, soulignant que la sécurité se renforce lorsque chaque jeune trouve sa place dans la société. L'accès à l'école, à la formation professionnelle et à l'emploi apparaît ainsi comme un levier essentiel pour prévenir l'exclusion, la pauvreté et les frustrations sociales.

Plaçant la transformation du Togo au rang des priorités pour 2026, Faure Gnassingbé a mis l'accent sur l'investissement dans la première richesse du pays : ses ressources humaines. L'éducation, la formation professionnelle et l'employabilité des jeunes sont présentées comme les piliers d'un développement durable, capable de produire une croissance inclusive et de favoriser l'innovation. Selon lui, un pays ne se développe pas uniquement par les infrastructures, mais surtout par des femmes et des hommes formés, capables de créer, d'entreprendre et de rêver grand.

Le chef de l'Exécutif a également insisté sur la nécessité de



faire de cette transformation une réalité sur l'ensemble du territoire. L'avenir du Togo ne doit pas se limiter à la capitale, mais se construire dans chaque région, chaque commune et chaque village, à travers des écoles mieux équipées, des centres de formation adaptés aux besoins du marché et des initiatives locales créatrices d'emplois pour les jeunes.

Dans cette dynamique, l'ouverture du pays aux partenariats régionaux et internationaux est présentée comme un levier

stratégique pour renforcer l'éducation et l'emploi. L'attraction des investisseurs, l'intégration dans les chaînes de valeur africaines et la mobilisation de financements extérieurs doivent, selon le Président du Conseil, servir un objectif central : créer des emplois sur le sol togolais et améliorer concrètement les conditions de vie des populations, en particulier celles de la jeunesse.

En appelant les jeunes Togolais à avoir confiance en leur avenir, Faure Gnassingbé a

voulu envoyer un message d'espoir et de responsabilité partagée. À travers la trilogie « protéger, rassembler, transformer », il a tracé la voie d'une République qui mise sur l'éducation de qualité et l'emploi comme fondements de la paix sociale, de la cohésion nationale et de la prospérité. Pour 2026, l'ambition affichée est claire : bâtir un Togo où chaque jeune, formé et employé, devient un acteur à part entière du développement national.

La rédaction

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES DU 24 DÉCEMBRE 2025

Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé a présidé le 24 décembre 2025, le Conseil des ministres. Au cours des travaux, le Conseil a eu à examiner et adopter deux projets de loi et deux décrets. Le Conseil a également procédé à des nominations au titre du ministère de l'environnement, des ressources forestières, de la protection côtière et du changement climatique et du ministère délégué chargé de l'énergie et des ressources minières.

Voici le COMPTE-RENDU

Lomé, mercredi 24 décembre 2025

Le Conseil des ministres s'est tenu ce mercredi 24 décembre 2025, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil. Au cours de cette séance, le Conseil a examiné deux projets de loi et adopté deux décrets.

1. Au titre des projets de loi

1.1. Le Conseil des ministres a examiné et adopté le projet de loi portant transfert des missions, du personnel et du patrimoine du Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ) à l'Agence de développement des très petites, petites et moyennes entreprises (ADTPME).

Le texte s'inscrit dans la réforme R4 de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 qui vise à instituer une dynamique de rationalisation et d'adaptation des mécanismes d'accompagnement de l'entrepreneuriat des jeunes, afin de les aligner sur les nouveaux outils et politiques publiques de promotion de l'emploi et de l'initiative privée.

Cette évolution, qui remédie par ailleurs à la fragmentation observée du paysage institutionnel des structures d'appui aux jeunes entrepreneurs, va permettre de renforcer la synergie et la complémentarité des interventions étatiques dans ce domaine, en offrant davantage d'agilité à travers l'opérationnalisation d'un guichet unique dédié aux très petites, petites et moyennes entreprises et aux primo-entrepreneurs.

Créée par le décret n°2022-084/PR du 07 juillet 2022, l'ADTPME est un guichet capable de structurer l'offre d'accompagnement entrepreneurial, de professionnaliser les acteurs de l'écosystème et d'assurer un suivi-évaluation cohérent des bénéficiaires.

1.2. Le Conseil des ministres a examiné et adopté le projet de loi relatif à la liberté d'association au Togo.

Le texte vise à actualiser le cadre juridique en vigueur, à renforcer la sécurité juridique des associations et à concilier l'exercice effectif de la liberté d'association avec les exigences d'ordre public, de sécurité, de transparence et de responsabilité.

Il faut rappeler que la liberté d'association, droit fondamental reconnu par la Constitution togolaise, continuait, jusque-là, d'être régie par la loi du 1er juillet 1901 dont l'obsolescence

des dispositions impose de procéder à une refonte du cadre juridique, notamment pour tenir compte du contexte institutionnel et des réalités contemporaines. Après son vote par la représentation nationale, la loi sur la liberté d'association au Togo pourra voir ses dispositions précisées et complétées par des textes réglementaires

afin d'en arrimer l'application à la pratique administrative.

2. Au titre des décrets

2.1. Le Conseil a adopté le décret portant approbation de la Politique nationale de la décentralisation pour la période 2025-2034.

Cette politique constitue un cadre stratégique de référence visant à consolider la gouvernance locale, à renforcer les capacités des collectivités territoriales et à approfondir le processus de décentralisation au service du développement local et de la participation citoyenne.

La décentralisation s'est en effet imposée comme une réponse efficiente aux défis de développement et de démocratisation, devenant un levier essentiel pour le renforcement de la gouvernance locale.

Au fil de la mise en œuvre de la feuille de route de la décentralisation, il est apparu nécessaire d'actualiser la politique nationale en la matière, conformément aux recommandations de la cinquième réunion du conseil

national de la décentralisation tenue en novembre 2022.

Le décret adopté par le Conseil des ministres vise à bâtir un cadre juridique, institutionnel et financier permettant aux collectivités territoriales de jouer leur rôle, à travers la promotion du développement local et d'une offre de services publics locaux adaptés aux attentes des populations.

2.2. Le Conseil a adopté le décret portant modalités d'application de l'ordonnance fixant les attributions, la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil économique, social et environnemental.

Ce décret vise à définir de manière opérationnelle l'organisation interne du Conseil économique, social et environnemental, ainsi que la répartition par secteur de ses membres et les procédures de leur désignation.

Il permet d'opérationnaliser le cadre juridique de l'institution afin de lui permettre de remplir pleinement sa mission consultative pour éclairer les choix publics dans ses domaines d'intervention.

3. Au titre des nominations

Le conseil des ministres a procédé à des nominations au titre du ministère de l'environnement, des ressources forestières, de la protection côtière et du changement climatique et du ministère délégué chargé de l'énergie et des ressources minières.

Au ministère de l'environnement, des ressources forestières, de la protection côtière et du changement climatique : Monsieur NABEDE Pyabalo est nommé directeur de cabinet du ministre.

Au ministère délégué chargé de l'énergie et des ressources minières : Monsieur ALASSANI Fousséni est nommé directeur de cabinet du ministre délégué.

Fait à Lomé, le 24 décembre 2025

Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo



À l'aube de l'année 2026, la SEGUCE Togo vous adresse ses meilleurs vœux de santé, de réussite et de prospérité. Que cette nouvelle année soit porteuse de nouvelles opportunités, de succès partagés et de collaborations renforcées au service du développement du commerce extérieur togolais. La SEGUCE Togo renouvelle son engagement à œuvrer, à vos côtés, pour un environnement commercial toujours plus performant, innovant et sécurisé.

Heureuse Année 2026